

## Communication N° 22 - 2014 au Conseil communal

Séance du 11 décembre 2014

### Boucllement du préavis N° 10-2012 - Renouvellement et acquisition de véhicules de voirie et d'un véhicule pour le Service de défense incendie et secours (SDIS)

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans sa séance du 27 juin 2012, le Conseil communal a alloué à la Municipalité un crédit de CHF 720'000.00 TTC pour le remplacement de plusieurs véhicules du Service de la voirie et d'un véhicule du Service de défense incendie et secours (ci-après SDIS).

Cette communication a pour but d'informer votre Conseil de la fin de ce projet et de la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour sa réalisation.

Le tableau suivant présente de manière synthétique les renouvellements effectués.

Véhicules	Montants projetés (CHF TTC)	Montants consommés (CHF TTC)	Différence (CHF TTC)
2 balayeuses	440'000.00	312'000.00	-128'000.00
2 véhicules utilitaires	100'000.00	53'880.00	-46'120.00
1 camionnette à pont	75'000.00	58'413.00	-16'587.00
1 aspirateur de rue	35'000.00	31'365.90	-3'634.10
1 véhicule du SDIS	70'000.00	69'991.95	-8.05
<b>Total</b>	<b>720'000.00</b>	<b>525'650.85</b>	<b>-194'349.15</b>

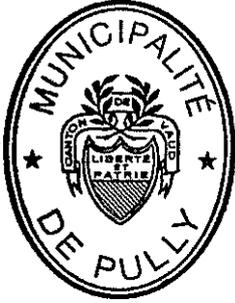
Sur la somme de CHF 720'000.00 TTC prévue pour le renouvellement de ces véhicules, seul le montant de CHF 525'650.85 TTC a été utilisé. La non-dépense de CHF 194'349.15 TTC s'explique pour les raisons suivantes :

- Les procédures d'appel d'offres, conformes à la législation sur les marchés publics, ont permis d'acquérir ces véhicules à des prix très compétitifs.
- Les conditions de reprise de certains véhicules ont été meilleures que prévu.

Le total des dépenses sera amorti sur une période de 5 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, sauf pour l'aspirateur de rue qui sera amorti sur une période de 3 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  
  
G. Reichen



Le secrétaire  
  
Ph. Steiner

Pully, le 11 décembre 2014